

Chute d'un étudiant à la fac de Rouen : le campus Pasteur reprend les cours après une matinée à l'arrêt



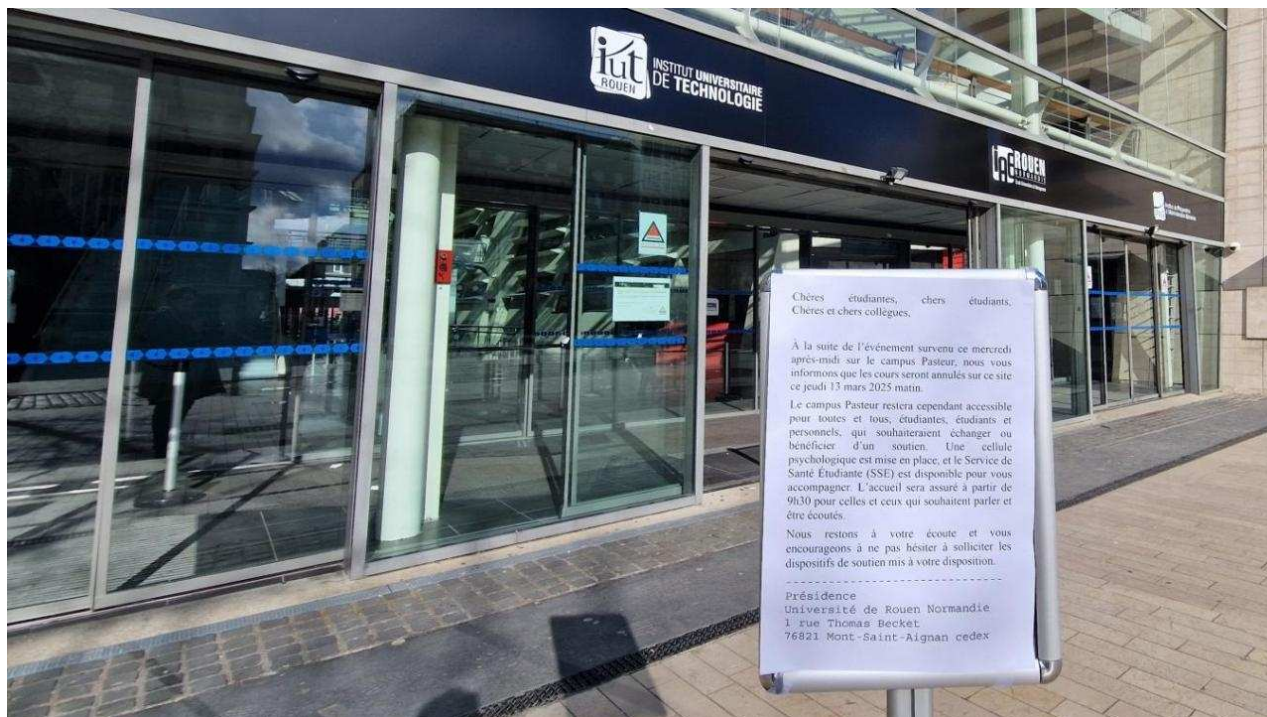
Sur le parvis du campus Pasteur à Rouen, jeudi 13 mars 2025 Photo Paris Normandie

Les cours ont été annulés, jeudi 13 mars 2025, dans la matinée au campus Pasteur à Rouen. Une cellule psychologique est en place après la chute d'un étudiant tombé d'une passerelle.

Au lendemain de la chute d'un étudiant de 29 ans du haut d'une passerelle située dans l'enceinte de la fac de droit à Rouen, les étudiants n'ont pas eu cours pendant la matinée du jeudi 13 mars 2025.



Une affiche a été installée par la présidence de l'université sur le parvis à l'entrée du campus Pasteur pour expliquer qu'à la suite « de l'événement » une cellule de soutien psychologique était à disposition des élèves pour les accompagner. L'accès aux salles de classe et aux amphithéâtres a été de nouveau autorisé à partir de 13 heures.



Sur le parvis du campus Pasteur, l'université a prévenu les étudiants qu'une cellule de soutien était en place Photo Paris Normandie

« On entend beaucoup de choses »

« On a été averties par plusieurs mails de l'université, hier [mercredi 12 mars], vers 22 h 30 que les cours étaient supprimés le matin », racontent deux copines en 3e année de droit. Elles ne sont pas allées demander de soutien mais sont venues pour travailler à la bibliothèque universitaire qui elle était accessible à tous.

« J'étais en cours quand c'est arrivé. On a su plus tard que c'était une chute de la passerelle du premier étage qui fait le lien entre les salles et les amphithéâtres », témoigne une jeune fille. Son amie enchaîne : « J'étais dehors vers 14 h 30, quand j'ai vu arriver très vite beaucoup de voitures de pompiers et de police. J'ai compris que c'était grave. Depuis, on entend dire beaucoup de choses. »

Soutien

Un étudiant en master témoigne : « C'est triste ce qui s'est passé, mais les deux agents d'ac-

cueil dans le hall du rez-de-chaussée ont réagi très vite et ont protégé l'étudiant. C'est grâce à eux qu'il a pu être pris en charge. »

Le parquet de Rouen avait indiqué quelques heures après le drame privilégier la thèse de la tentative de suicide.

Quant à la présidence de l'université, elle a affirmé dans un communiqué « apporter tout son soutien à cet étudiant ainsi qu'à ses proches et à l'ensemble de la communauté universitaire ».

« Climat humiliant »

Selon nos informations, l'étudiant en question est scolarisé en Master 1 de la filière CCA (comptabilité contrôle audit) de l'Institut d'administration des entreprises (IAE). Il s'agirait de l'étudiant évoqué par le professeur Pierre-Antoine Sprimont, dans son droit de réponse, publié le 11 mars 2025 dans Paris Normandie suite à un article intitulé : « Climat humiliant » et propos racistes envers des étudiants : un professeur de fac suspendu. Un texte que l'étudiant aurait évoqué avec un membre de l'équipe pédagogique suite à sa publication.